

**ASSEMBLEE GENERALE**  
**SAMEDI 18 MAI 2013**  
**Mairie du 4<sup>ème</sup> arrondissement de Paris**

Les adhérents ont été convoqués conformément aux statuts en vigueur par courrier postal ou électronique en date du 27 avril 2013.

**87** adhérents sont présents ou représentés sur un total de **1 377** adhérents à jour.

Cette assemblée générale, sans quorum, fait suite à la précédente Assemblée Générale du 11 mai 2013 qui n'a pu se tenir, faute de quorum.

L'assemblée générale débute à 14h30, elle est présidée par Nicolas NOGUIER.

Myriam PETIT est désignée secrétaire de séance à l'unanimité des membres présents et représentés.

Le commissaire aux comptes est excusé.

La séance débute par une prise de parole de Christophe GIRARD, maire du 4<sup>ème</sup> arrondissement de Paris.

Monsieur Christophe GIRARD souligne l'importance de l'action de l'association nationale Le Refuge dans le contexte actuel ainsi que le travail qu'il reste à accomplir. Il salue la présence de Myriam PETIT, déléguée de Rhône-Alpes et de son équipe.

Madame Claudine BOUYGUES, Adjointe au Maire de Paris, prend la parole à son tour et salue le travail des équipes de l'association, elle assure l'association de son entier soutien dans la demande de financement du poste de délégué parisien. « **Ce poste ne pouvant être totalement porté par sa délégation, elle souhaite un engagement partagé des adjoints concernés.** »

Monsieur Christophe GIRARD précise qu'il soutient également activement ce projet et veillera à ce qu'une réponse positive soit apportée à l'association.

Véronique Lesage présente l'ordre du jour de l'assemblée générale.

**1 - Lecture et adoption du procès-verbal de la précédente assemblée générale ordinaire.**

Nicolas NOGUIER soumet le procès-verbal de la précédente assemblée générale ordinaire au vote.

**Le procès-verbal de la précédente assemblée générale ordinaire est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.**

**2 - Lecture du rapport de gestion sur la situation morale et financière de l'association**

Nicolas NOGUIER présente le rapport moral 2012 et le soumet au vote.

**Le rapport moral pour l'année 2012 est soumis au vote et adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.**

Nicolas NOGUIER présente le rapport financier pour l'année 2012.

Fait notoire : l'association a bénéficié de son premier legs en 2012 d'un montant de 86 174 euros.

Le premier poste de dépenses en 2012 est constitué des frais de personnel (35,5% des dépenses en 2012), l'association poursuivant sa professionnalisation.

Le deuxième poste de dépenses en 2012 est constitué par les loyers des appartements-relais et les nuitées en hôtel. Ce poste représente 28% des dépenses en 2012, soit une progression de 45,57% par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique par l'accroissement du parc d'appartements-relais de l'association et le recours plus important aux nuitées en hôtel pour répondre aux situations d'urgences.

90% des dépenses sont directement liées à l'accompagnement des jeunes au sein du dispositif.

L'exercice clos présente un excédant de 172 157 euros. Yvan JEANNERET, expert comptable de l'association, précise qu'il est principalement dû à l'afflux de dons en fin d'année et au legs.

Yvan JEANNERET indique également que cet excédent permet de faire face aux besoins en trésorerie de l'association qui, d'une part, ne perçoit les premières subventions publiques qu'au cours du deuxième trimestre de l'année et d'autre part, reçoit une part importante des dons en fin d'année. L'association doit donc faire face à un creux de trésorerie au 1er semestre qui est financé grâce à la trésorerie de fin d'année.

Yvan JEANNERET présente et commente ensuite les comptes de résultats de chaque délégation.

**Le rapport financier pour l'année 2012 est soumis au vote et adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.**

**Les comptes 2012 sont soumis au vote et adoptés à l'unanimité des membres présents et représentés.**

### 3 - Lecture du rapport du commissaire aux comptes

Véronique LESAGE lit le rapport du commissaire aux comptes qui valide la gestion 2012 de l'association sans aucune observation.

**L'Assemblée Générale prend connaissance du rapport.**

### 4 - Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 612-5 du Code de commerce et décision à cet égard

Véronique LESAGE lit le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 612-5 du Code de commerce.

**L'Assemblée Générale prend connaissance du rapport spécial.**

### 5 - Affectation du résultat

Le report à nouveau du résultat de l'exercice 2012 sur l'exercice 2013 est soumis au vote.

**L'affectation du résultat (report à nouveau) est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.**

### 6 - Quidus au conseil d'administration

Yvan JEANNERET, expert-comptable de l'association, soumet au vote la proposition de quitus au Conseil d'Administration.

**L'assemblée générale, à l'unanimité des membres présents et représentés, donne quitus au conseil d'administration.**

#### **7 - Présentation et adoption du rapport d'activités 2012**

Frédéric GAL, Directeur Général, présente le rapport d'activité 2012 de l'association et réalise un focus sur le rapport d'activités 2012 de la délégation de Montpellier Languedoc-Roussillon.

Myriam PETIT, déléguée, présente le rapport d'activités 2012 de la délégation de Lyon Rhône-Alpes.

Clio LEONARD, déléguée, présente le rapport d'activités 2012 de la délégation de Paris IDF.

Frédéric GAL souligne l'important travail de terrain des équipes ainsi que leur formidable investissement.

**Le rapport d'activités est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.**

#### **8 - Fixation du montant de cotisation pour l'année 2013**

Nicolas NOGUIER propose de fixer la cotisation d'adhésion à 10 euros pour l'année 2013.

**Le montant de la cotisation est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.**

#### **9 - Vote du budget de l'exercice 2013**

Frédéric Gal présente le budget prévisionnel pour 2013.

Le budget prévisionnel pour 2013 s'élève à 633 508 euros.

Les charges locatives des appartements-relais augmentent avec l'accroissement du parc d'appartements-relais de l'association.

Les charges de personnel sont en augmentation en raison de la volonté de l'association de se professionnaliser et du développement de nouvelles délégations (un poste de coordinateur et de CESF budgétés pour Toulouse).

Au niveau de recettes, plusieurs députés soutiennent l'association dans le cadre de leurs réserves parlementaires et la part du privé (fondations et dons) s'accroît.

**Le budget de l'exercice 2013 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.**

#### **10 - Questions diverses**

##### Première question :

Ne serait-il pas intéressant de mettre en place un partenariat avec le CREPS (IDF) pour proposer des activités aux jeunes hébergés par le Refuge ?

Les activités proposées par le CREPS étant généralement sur du long terme, Frédéric Gal souligne la difficulté de mettre en place ces activités (la durée moyenne de l'hébergement étant de 4 mois).

##### Deuxième question :

Le Refuge sollicite-t-il des fondations européennes ou nord-américaines ?



Frédéric GAL fait état des démarches entreprises par l'association dans ce sens.

Yvan JEANNERET précise qu'il informe tous les 4 à 5 mois le Conseil de l'Europe à Strasbourg de l'activité de l'association. Le Conseil de l'Europe intègre une association LGBT par an.

Troisième question :

L'association mène-t-elle une réflexion pour favoriser la mise en relation entre les adhérents pour, par exemple, favoriser les réseaux dans le cadre de la recherche d'emploi des jeunes ?

Johan CAVIROT, administrateur de l'association et webmaster, indique que l'association travaille sur une nouvelle version du site qui devrait aboutir en septembre. Tous les adhérents auront un accès privé. Il sera possible de développer les échanges inter-délégations et intra-délégations. Une newsletter sera également mise en place pour favoriser les échanges entre l'association et ses soutiens.

Pour conclure l'assemblée générale, deux films sont projetés :

- "Raphäl Tout Terrain" (canal Street TV) : reportage sur le Refuge
- Témoignages des jeunes du Refuge : film réalisé par Pascal PETIT, bénévole à la délégation de PARIS IDF.

L'association remercie particulièrement Pascal PETIT pour son investissement dans la réalisation des deux films (personnalités et jeunes) des 10ans.

La séance est levée à 17h.

Myriam PETIT



Secrétaire de séance

Nicolas NOGUIER



Président